

INFORMATIONS PAROISSIALES

DIMANCHE 13 FEVRIER 2022



DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE CATHOLIQUE

SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

Avis de tempête

Le synode allemand qui se conclura en mars de l'année prochaine, vient de franchir une étape décisive dans son processus de réforme en profondeur de l'Eglise outre-Rhin par le vote d'un certain nombre de propositions approuvées à une très large majorité (à plus des $\frac{3}{4}$ des votants) dans lesquels sont avancées des mesures telles que : l'ordination diaconale des femmes, l'ordination d'hommes mariés et le mariage des Prêtres déjà ordonnés, la mise en place d'une consultation diocésaine pour l'élection des évêques, et d'un conseil diocésain ou paroissial pouvant demander le renvoi respectif d'un évêque ou d'un curé, la reconnaissance des couples homosexuels sur un pied d'égalité avec les couples hétérosexuels et leur bénédiction, ainsi que celle des couples divorcés et remariés civilement.

La prochaine session prévue en septembre continuera à voter des textes du même acabit qui bouleversent complètement les structures et la vie de l'Eglise. Ensuite, il appartiendra aux évêques diocésains de les mettre en œuvre dans le cadre de leurs compétences et de communiquer au Siège apostolique les vœux du chemin synodal pour l'Eglise universelle.

Dans son Epître adressée à son disciple Timothée qu'il a consacré Evêque d'Ephèse, saint Paul met sévèrement en

garde : « viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais, selon leurs désirs, ils amasseront des maîtres autour d'eux, éprouvant une vive démangeaison aux oreilles, et, détournant l'ouïe de la vérité, ils se tourneront vers les fables » (IITm. 4, 3-4).

Dès que les frontières posées par les principes du droit naturel et ceux du droit surnaturel transmis par la Tradition sont outrepassés, il n'y a plus alors de limites aux réformes successives qui s'engendrent les unes après les autres dans un mouvement d'autodestruction.

Cette révolution se déroulant à notre porte et étant diffusée par les médias qui y sont favorables, les pasteurs de notre pays doivent conserver précieusement pour eux-mêmes, les conseils suppliants que saint Paul donnait à Timothée dans cette même Epître : « Je te conjure (...) : annonce la Parole, insiste à temps et à contre-temps, reprends, supplie, menace en toute patience et doctrine (...) afin de recevoir, après « avoir combattu le bon combat, achevé la course et gardé la foi, la couronne de justice » (4, 1-2 ; 7-8).

Abbé Gabriel Grodziski, Vicaire

CALENDRIER DES MESSES DU 13 FEVRIER 2022 AU 20 FEVRIER 2022

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 13	9h30 : 6 ^{ème} dimanche du temps, ordinaire, année C.	8h15 : Messe lue avec chorale et orgue. 11h : Dimanche de la Septuagésime, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.
LUN 14	12h30 : Saints Cyrille, moine, et Méthode, Ev., Copatrons de l'Europe, Fête.	19h : Férie, 4 ^{ème} cl. ; Comm. Saint Valentin, Prêtre et Mart. (Saint Valentin)
MAR 15	12h30 : Férie.	7h30/19h : Férie, 4 ^{ème} cl. ; Comm. Saints Faustin et Jovite, Mart. (Saints Faustin et Jovite)
MER 16	12h30 : Férie.	19h : Férie, 4 ^{ème} cl.
JEU 17	12h30 : Férie ; Sept Saints fondateurs de l'Ordre des Servites.	7h30/19h : Férie, 4 ^{ème} cl.
VEN 18	12h30 : Férie ; Sainte Bernadette Soubirous, Vierge.	7h30/ 19h : Férie ; Comm. Saint Siméon, Mart. (Saint Siméon ; Sainte Bernadette, Vierge)
SAM 19	(Férie ; la Vierge Marie le samedi)	7h30/9h30 : Beata Maria in sabbato, 4 ^{ème} cl.
DIM 20	9h30 : 7 ^{ème} dimanche du temps Ordinaire ; année C.	8h15 : Messe lue avec chorale avec orgue. 11h : Dimanche de la Sexagésime, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.

CARNET PAROISSIAL

Samedi 19 février à 11h30: Messe de l'association « SOS Chrétiens d'Orient ».

VIE PAROISSIALE

Catéchisme pour adultes

Mardi 15 février à 20h au centre Bergère (9 rue Bergère) aura lieu le catéchisme pour adultes, enseignement donné par l'abbé Gabriel Grodziski.

*

Cor Juvenis

Cor Juvenis, groupe des étudiants et jeunes professionnels de Saint-Eugène (20-35).

Prochaine rencontre jeudi 17 février : enseignement sur « le sens chrétien du travail » par l'abbé Eric Iborra. Messe célébrée par le RP Thomas à 19h, suivie d'une heure d'enseignement (salle Sainte-Cécile), puis un moment convivial au bistrot du coin.

*

Confirmation

Comme les années précédentes, la paroisse Saint-Eugène – Sainte Cécile organise une préparation au Sacrement de Confirmation. Les séances auront lieu les lundis 14 février et 7 mars, 14 mars et 28 mars à 20h. Pour l'inscription et tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la paroisse.

*

Pèlerinage à Pontmain

Vous pouvez vous inscrire pour le pèlerinage paroissial à Pontmain les 21 et 22 mai 2022. Le départ aura lieu le samedi 21 mai vers 8h30 et le retour se fera le dimanche 22 mai vers 20h à saint Eugène. Un programme plus précis vous sera donné le plus rapidement possible. S'adresser au secrétariat. Il n'y a plus de chambre seule.

*

Quarante heures d'adoration avant l'entrée en Carême

Du dimanche 27 février après la messe de 19h au mardi 1^{er} mars avant la messe de 19h : adoration de 40 heures discontinue pour préparer le Carême. Des tableaux seront disponibles au fond de l'église pour s'inscrire.

AUTRE

Canonisation Charles de Foucauld : Rome le 15 mai

ÉGLISE CATHOLIQUE - DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE SAINT-EUGÈNE - SAINTE-CÉCILE

MESSES DU DIMANCHE

8h15	Messe latine (lue, avec chorale et orgue)
9h30	Messe ordinaire (missel Paul VI)
11h	Messe latine (missel Jean XXIII)
17h45	Vêpres grégoriennes
19h	Messe latine (lue, avec orgue)

MESSE DE SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI

7h30	Messe latine (sauf lundi et mercredi : 8h à Saint-Roch)
12h30	Messe ordinaire (à partir du 3 janvier 2022 messe à 12h30)
19h	Messe latine

SAMEDI

7h30	Messe latine
9h30	Messe latine

CONFESSIONS

17h à 19h du lundi au vendredi
Pendant les messes du dimanche (9h30-11h-19h)
Possibilité de demander à rencontrer un prêtre au secrétariat ou à l'accueil dans l'église

OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE 7H15 À 21H

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé
Mardi : 9h30-12h30
Mercredi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

PERMANENCE D'ACCUEIL

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h du lundi au vendredi
De 14h à 18h le samedi, et 17h le dimanche

ADORATION EUCHARISTIQUE

Chaque jeudi de 20h à minuit (heure sainte de 23h à minuit)
Chaque vendredi de 20h à 21h (pour la France)
Chaque premier vendredi du mois de 20h à samedi matin 9h15

CHAPELET

Mardi : 17h45
Jeudi et vendredi : 18h
Dimanche : 16h45 (Notre-Dame des Sept Douleurs)

